

Les sanctuaires de sources en Gaule romaine : des dieux et de la pathologie

Les archéologues s'accordent à penser que les sources aux valeurs minérales thérapeutiques — qui sont nombreuses en Gaule — ont été reconnues empiriquement très tôt par les Gaulois : et ceci aussi bien en Narbonnaise, la *Provincia romana* (le Sud de la Gaule et plus particulièrement sa bordure méditerranéenne en grande partie occupée par les Grecs avant sa soumission aux Romains vers 120 av. J.-C.), que dans la Gaule intérieure, l'ancienne Celtique conquise par César en 52 av. J.-C.

À Chamalières, près de Clermont-Ferrand, une source minérale, dont les vertus de l'eau chlorobicarbonatée sodique, calcique et magnésienne ont été bien déterminées à l'époque moderne, fut l'objet du plus important dépôt de statuaire votive en bois connu jusqu'à ce jour en Gaule.

Pour la connaissance des divinités auxquelles les Gaulois prêtaient ces pouvoirs, « magiques » puisqu'ils ne pouvaient pas être décomposés au sens scientifique moderne, ce sont les dédicaces, en latin surtout¹, et de l'époque gallo-romaine (période de l'occupation de la Gaule par les Romains) qui sont parvenues jusqu'à nous : et ceci, apparemment, pour deux raisons complémentaires. D'une part les Gaulois, avant l'arrivée des Romains sur leur territoire, n'avaient pratiquement qu'une culture orale. D'autre part, l'habitude de la dédicace aux dieux, gravée sur une pierre d'autel ou une plaque de bronze le plus souvent, ne fut prise en Gaule que lentement, par une population qui dut assimiler un certain mode de vie et de savoir romains pour exprimer sa piété en latin et de plus, par écrit. Or, nous le

1. Nous n'évoquons ici, essentiellement que le territoire appelé par César les Trois Gaules : il est beaucoup plus représentatif du sujet que la Narbonnaise où la culture de certaines villes occupées comme comptoirs par les Grecs avaient facilité une expression écrite gallo-grecque : sur certains sites, on invoqua un APOLLON BELENOS comme dieu guérisseur, mais on n'y trouve pas d'ex-voto anatomiques. Voir S. DEYTS, *Le culte des eaux en Gaule du Sud*, dans *Actes du Colloque international. L'eau dans les pays méditerranéens et de la Mer Noire dans l'Antiquité*, Athènes 1988 (sous presse).

verrons plus loin, cette manifestation sous forme de langage resta en Gaule le privilège de lettrés — ou qui voulaient se faire apprécier comme tels — et la foi populaire continua à se manifester essentiellement par la représentation du corps humain et de sa partie malade.

Dans ces survivances écrites apparaît un grand dieu national qui eut, semble-t-il, comme attribution spéciale les sources minérales : c'est BORVO, dieu éponyme à l'origine du nom de nombreux sites exploités comme stations thermales depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours encore. Son nom est connu aussi bien en Narbonnaise que dans le centre et le centre-est de la Gaule ; à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne) il est invoqué et remercié onze fois sur des autels et des plaques en pierre ou en marbre. Parallèlement ce sont des divinités invoquées et désignées sur un seul lieu (divinités qu'on a l'habitude de dénommer *topiques*) qui présidèrent le plus souvent aux grands sanctuaires de sources guérisseuses. La plus célèbre d'entre elles est SEQVANA, la Seine vénérée à sa source et dont on peut **qualifier les eaux de banales car elles n'ont pour vertu que leur pureté native. Le site des sources de la Seine fit l'objet de dévotions pendant près de cinq siècles : on y implanta un sanctuaire avec temple, portiques, salles d'accueil, bassins et boutiques, et les centaines d'ex-voto qui y furent déposés attestent de l'importance de sa fréquentation².**

Dans un deuxième temps, on peut se demander, en face des milliers de figurations anatomiques déposées auprès de sources aménagées dans l'Antiquité — du point de vue géographique elles sont, en l'état actuel des connaissances, situées essentiellement dans le centre-centre-est de la France — si les Gaulois eurent un savoir précis de leurs maladies et surtout de leurs symptômes et de leurs causes. À cet égard, il est révélateur de prendre pour exemple les deux endroits qui ont livré, à ce jour, le plus grand nombre d'ex-voto : la source des Roches à Chamalières (Puy-de-Dôme) et les Sources de la Seine (Côte-d'Or, à 35 km au nord de Dijon)³. À Chamalières ont été recueillis environ trois mille ex-voto, tous en bois ; aux Sources de la Seine, près de sept cents en pierre, bois ou bronze. Ces sculptures peuvent être réparties en séries anatomiques identiques : outre des personnages en pied, toutes les parties isolées du corps humain sont représentées : des têtes, des bras et des jambes en très grand nombre, des yeux, des bassins et des torsos, des seins et des viscères.

Or, en présence d'une telle masse d'offrandes de fractions du corps humain, on peut faire une constatation importante : la représentation du

2. S. DEYTS, *Le sanctuaire des Sources de la Seine*. Ville de Dijon, Musée archéologique, 1985.

3. A.-M. ROMEUF, *Ex-voto en bois de Chamalières (Puy-de-Dôme) et des Sources de la Seine. Essai de comparaison*, dans *Gallia*, 44, 1986, p. 65 à 89 ; S. DEYTS, *Sanctuaires et cultes des divinités des sources à l'époque gallo-romaine en Bourgogne*, 2 vol., (thèse de Doctorat de Troisième Cycle inédite), 1987 ; ID., *Les bois sculptés des Sources de la Seine*, dans *Gallia*, 42^e supplément, 1983.



1



2



3



4

Fig. 1. 1,3,4. Bustes des Sources de la Seine. Pierre ; haut. 34,16 et 19 cm. Diagnostics des Drs Bernard et Vassal : personnage féminin atteint de goître, tête masculine contractée par un torticolis et faciès de lépreux ; 2. Buste de Chamalières sans anomalie identifiée. Bois de hêtre ; haut. 26 cm.



Fig. 2. 1. Bassin masculin des Sources de la Seine : il présente une hernie inguinale. Bois de chêne ; haut. 19 cm ; 2. Plaquettes figurant schématiquement des bassins masculins. Bronze ; haut. 4 cm ; 3. Plaquette figurant deux seins. Bronze ; larg. 7 cm. En dessous, en pointillé, une inscription sur trois lignes : De Sequana Sienulla Vectii fili(a) V(otum) S(olvit) L(ibens) M(erito). A la déesse Sequana Sienulla, fille de Vectius, a accompli son vœu, de plein gré et à ses frais ; 4. Tronc féminin. Bronze ; haut. 15 cm ; 5. Jambe des Sources de la Seine. Bois de chêne ; haut. 84 cm.

cas pathologique est rare, voire exceptionnelle et il faut donc rester très réservé sur les diagnostics éventuels. Pour l'ensemble de Chamalières (et bien qu'il ne soit pas encore publié exhaustivement), on ne peut relever pratiquement aucune déformation pathologique volontaire. Aux Sources de la Seine, dans la série en bois, on ne note qu'un seul cas probant d'anomalie :



Fig. 3. 1. Tête féminine des Sources de la Seine sur laquelle est appliquée une serviette à franges. Pierre ; haut. 24 cm ; 2. Pied des Sources de la Seine contre lequel est appuyée une éponge. Pierre ; long. 18 cm ; 3. Personnage en pied de Chamalières. Bois de hêtre ; haut. 42 cm.

un bassin masculin porte la marque indiscutable d'une hernie inguinale (Fig. 2-1). Mais il faut rester très prudent — et je suis heureuse de constater que mes réticences rejoignent tout à fait celles du Dr. Grmek — en face d'identifications d'altération de santé trop précises et qui risqueraient parfois de passer pour péremptoires sur d'autres ex-voto, comme cela a été fait pour une trentaine de sculptures en pierre et en bronze. Là où certains praticiens⁴ déterminent un goître ou un torticolis, un cas de lèpre (Fig. 1-2,3,4), des anomalies mammaires ou une maladie vénérienne, des rhumatismes déformants et autres, d'autres médecins se montrent comme les archéologues particulièrement circonspects. Et il y a deux raisons à cette prudence. D'une part l'ex-voto n'est pas une œuvre artistique ou tendant au réalisme : à l'exception parfois de quelques rares personnages en pied ou en buste, les parties disjointes du corps humain n'ont pas cette vocation. Elles ne visent même pas, la plupart du temps, à la véracité de la représentation anatomique. Les figurations de troncs humains, comme aussi de seins ou d'yeux, sont découpés dans de minces feuilles de tôle de bronze ; sur la silhouette linéaire sont détachés, en creux ou au repoussé, le sexe et les seins (Fig. 2-2. 3. 4). Beaucoup de jambes sont taillées dans une branche de bois mince qui suggère déjà, par sa courbe naturelle, le tracé du membre de la cuisse à la pointe du pied. C'est une imagerie de série, populaire et bon marché, qu'on se procurait directement sur place, à l'entrée du sanctuaire ; elle est souvent sommaire, fruste et faite par des artisans pressés ou malhabiles. D'autre part, c'est la divinité et elle seule qui pouvait apporter le soulagement et la guérison, et c'était elle qui voyait et déterminait le mal. On lui indiquait la région de la douleur mais on ne la lui nommait pas, sans doute parce que, dans la majorité des cas, on ne déterminait avec précision ni son siège exact ni sa manifestation certaine. De plus, la supplique ne se conçoit — et ceci d'ailleurs à travers tous les siècles — que dans la foi totale en la toute-puissance de la divinité.

Ce qui est sûr aussi c'est que les vertus calmantes de l'eau pure et fraîche, et ses applications répétées ou prolongées avaient été reconnues pour des cas de contractures ou de névralgies : témoins deux représentations du sanctuaire des Sources de la Seine, l'une d'une tête sur laquelle est posée une serviette pliée (et certainement mouillée), l'autre un talon contre lequel est plaquée une éponge (également imbibée d'eau) (Fig. 3-1,2). Expressions bien réalistes, à l'évidence, mais à travers lesquelles il faut sentir le spirituel qu'elles sous-entendent : c'est toujours la divinité qui lénifie la douleur par le pouvoir apaisant de l'eau dans laquelle elle est en quelque sorte incarnée. Et c'est elle qui est gratifiée par cette figuration si

4. Dts R. BERNARD et P. VASSAL, *Étude médicale des ex-voto des Sources de la Seine*, dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 9, 1958, p. 328-359.

concrète. La preuve en est dans les hommages de reconnaissance que quelques pèlerins cultivés ou fortunés ont eu à cœur de laisser par écrit pour personnaliser leurs dons. Sur des autels importants ou sur de modestes plaques anatomiques (Fig. 2-3), ils ont précisé, après le nom de la divinité, leur nom propre suivi de la formule en abrégé V.S.L.M., *votum solvit libens merito* : le fidèle a bien réalisé son vœu – c'est-à-dire sa promesse intime à la divinité – de plein gré et à ses frais.

Mais, répétons-le, le remerciement écrit reste rare ; la foi et la reconnaissance s'expriment surtout, dans l'Antiquité, par l'image.

Simone DEYTS
Faculté des Sciences Humaines
Université de Bourgogne
Boulevard Gabriel, 2
F - 21000 DIJON